

## Liste des bénéficiaires de tarifs réduits et exonérations (D-2018/031)

Applicable depuis le 1er mars 2018 - musée de Normandie - musée des Beaux-Arts - Château de Caen

Les tickets exonérés permettent aux visiteurs concernés de se rendre directement à l'accueil du site visité.

### GROUPES (sur réservation)

#### Entrées (Toute réservation de groupe annulée moins de 72 h à l'avance sera facturée au tarif annoncé)

##### exonération

Groupes composés de bénéficiaires de l'exonération à titre individuel et leurs accompagnateurs

Professionnels du tourisme

1 visiteur du groupe exonéré + 1 chauffeur (sur présentation d'un justificatif) pour un groupe de 10 payants et + (règlement unique)

Equipes de recherche et laboratoires de l'Université de Caen, partenaires des musées (MRSH, OUEN, CRAHAM)

EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

##### tarif réduit

Groupes structurés ou constitués d'au moins 10 personnes - un paiement unique pour tout le groupe.

### Activités

##### exonération

Enseignants, éducateurs et animateurs dans le cadre de formations pédagogiques proposées par le musée

Professionnels du tourisme et des médias

Equipes de recherche et laboratoires de l'Université de Caen, partenaires des musées (MRSH, OUEN, CRAHAM)

Membres de la Société des Amis du musée des Beaux-Arts de Caen et des Amis du musée de Normandie.

Centres de loisirs de Caen et accompagnateurs

##### tarif réduit

Centres de loisirs et accompagnateurs

Centres socio-culturels – associations caritatives

Maisons de retraite gérées par le CCAS de Caen

Organismes de formation et d'insertion professionnelle

Etudiants de l'enseignement supérieur et enseignants accompagnateurs

Scolaires (maternelles, primaires, secondaires)-crèches et accompagnateurs

Enseignants en activité (ex : OCCE-Office central de la coopération à l'Ecole)

Maison d'arrêt ou Centre pénitentiaire de Caen

EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).